

Compte Rendu de la réunion de travail sur la mise en œuvre du programme N°3 de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE)

Introduction

Dans le cadre de mise en œuvre de la PNE, une réunion de travail s'est tenue le **jeudi 03 septembre** dans la salle de réunion de l'ODPIC. Cette réunion qui constituait un premier contact entre les parties prenantes du programme N°3 de la PNE relatif au développement d'un « segment de PME/PMI dense et intensif en emploi décent ».

Présidé par le Directeur des PME et la Formalisation et responsable de l'UGP 3, **M. Hiba Ahmed Hiba**, cette rencontre avait pour objectif de :

1. Permettre aux membres de l'UGP (Unité de Gestion du Programme) de se familiariser avec la matrice du plan d'action de la PNE,
2. Examiner ensemble les actions réalisées et celles qui restent à réaliser et de
3. Soulever les difficultés qui peuvent freiner la mise en œuvre des actions du programme.

Participations :

Ont pris part à la réunion :

- **M. Aboubaker Hassan Ali**, Secrétaire Général du MESUR ;
- **M. Ali Mohamed Kamil**, Coordinateur de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE);
- **M. Abdourahman Youssouf Aboubaker**, Directeur de l'Industrie P.I au MEFI;
- **M Said Guelleh Darar**, Sous directeur de Gestion à la direction des Impôts;
- **M. Ali Houmed Aboubaker**, Chef de service Etudes à l'ANPI;
- **M. Aden Hyd Ismael**, Chef de service de l'Exploration Pétrolier au MERN;
- **M. Djama Robleh Djama**, Chef de service de la Géologie et Exploration au MERN;
- **M. Abdourahman Hassan Moussa**, Responsable de Projets et Planification à l'ODPIC;
- **M. Omar-Ramadan Farah**, Chef de service Registre du Commerce à l'ODPIC;
- **M. Osman Abdi**, Chef de Service PME/PMI à la Direction des PME et de la Formalisation;
- **M. Abdourahman Mohamed**, Cadre de la Direction des PME et de la Formalisation;
- **Mlle Amira Omar Ahmed**, Cadre de la Direction des PME et de la Formalisation;

Etait absent de la réunion :

- Le représentant du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle.

Discussions plénières :

M. Hiba Ahmed Hiba, responsable de l'UGP ouvre la réunion et remercie les participants d'avoir répondu présents à l'invitation. Il a ensuite expliqué brièvement l'objet de la réunion en affirmant qu'il s'agit d'une première prise de contact entre les intervenants du programme N°3 relatif au développement des PME/PMI. Celui-ci a par la suite donné la parole au Coordinateur de la PNE, **M. Ali Mohamed Kamil**.

Le Coordinateur de la PNE a pour sa part présenté la genèse de la Politique Nationale de l'Emploi 2014-2024. Il a souligné que la PNE a été adoptée par le gouvernement en janvier 2015. Cette politique a été initiée par une nécessité de réduire le taux de chômage qui touche la frange importante de la population active Djiboutienne, notamment la jeunesse qui est la plus touchée.

Par ailleurs, il a noté que l'ensemble des actions présentées dans la PNE se trouvent aussi dans la SCAPE (Stratégie de la Croissance Accélérée et Promotion de l'Emploi) qui contribue aussi à la réalisation de la « Vision Djibouti 2035 ». La SCAPE va en effet remplacer l'INDS (Initiative Nationale de développement Social) qui malgré ses mérites se concentrait seulement sur l'aspect social et négligeait l'aspect économique, et notamment le développement des PME/PMI. Cette situation n'a guère favorisé l'émergence d'un secteur des PME/PMI réducteur de chômage.

Egalement, les investissements réalisés ne répondaient pas aux attentes des Djiboutiens, car ils concernaient souvent les secteurs qui ne présentaient pas un fort potentiel d'emplois et la croissance économique qui en est suivie ne s'est pas accompagnée d'une création massive d'emplois. Egalement, il existait une inadéquation entre l'offre et la demande de travail. C'est en présentant ce constat que le Coordinateur de la PNE a souligné la nécessité de redresser le niveau de la formation professionnelle. Dans son intervention, il a expliqué que la PNE présente sept (7) programmes qui disposent chacun d'une UGP. Il s'agit de l' (le/la):

1. Accroissement et l'amélioration de l'offre d'EFTP ;
2. Amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes et des femmes demandeurs d'emploi ;
3. *Développement d'un segment de PME/PMI dense et intensif en emploi décent ;*
4. Promotion d'opportunités d'emplois productifs dans le secteur primaire ;
5. Promotion d'un fonctionnement harmonieux du marché de travail ;
6. Promotion de la protection sociale ; et
7. Renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines.

Le Directeur des PME a repris la parole et a expliqué que l'objectif ultime du programme N°3 est la création d'emplois. Il a informé les participants que l'UGP 3 a pris du retard par rapport à d'autres et qu'il est nécessaire de travailler davantage pour au moins réduire ce retard.

Le responsable de l'UGP a ensuite présenté les quatre (4) actions présentées dans le programme N°3, à savoir la (l'):

1. Amélioration de l'environnement des affaires des PME/PMI ;
2. Promotion de la culture d'entrepreneuriat ;
3. Promotion des mesures innovantes d'accompagnement des PME/PMI ; et
4. Promotion des PMI dans le secteur agro-industriel et de la production des matériaux de construction.

Il a invité par la suite les participants à prendre la parole à tour de rôle pour présenter les actions intégrées dans le programme mais déjà réalisés par leurs institutions respectives, celles qui sont en cours, de même que les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exécution de ces actions.

M. Ali Houmed, Chef de service Etudes à l'ANPI a fait un bref exposé des activités de leur institution. Il a annoncé que l'opérationnalisation du Guichet unique, prévu dans le *point 1.1.1*, de la matrice, se fera dans un proche avenir. Il a ensuite expliqué qu'une réforme du Code des investissements est à l'ordre du jour au sein de leur agence. Ce code qui date de 1994 a fait l'objet de plusieurs amendements à travers des lois de finances rectificatives. Sur instruction du Ministre des consultants seront mandatés et le travail de refonte du code sera fait en collaboration avec la direction des impôts.

Par ailleurs, M. Ali Houmed a informé les participants que l'ANPI envisage de mettre en place des antennes dans les régions de l'intérieur. Dans cette optique, des conventions ont déjà été signés avec les responsables des conseils régionaux. Il a ensuite souligné la difficulté qui réside dans le recrutement de trois (3) cadres locaux dans chaque région, auquel ils ont demandé au ministère du budget la prise en charge des rémunérations. Dans son allocution, le Chef de services Etudes de l'ANPI est intervenu sur le *point 2.1.3* relatif à la réalisation des études. Celui-ci a évoqué que des études ont été lancées par leur institutions en vue d'orienter les jeunes dans les secteurs porteurs. En effet, pour beaucoup des entrepreneurs Djiboutiens, l'échec est causé par la diversification rapide de l'activité. Pour mieux comprendre cela, l'ANPI souhaite lancer une étude sur la sociologie de l'entrepreneuriat à Djibouti en partenariat avec le COMESA.

Par ailleurs, M. Ali Houmed a mis au courant des participants que l'ANPI tente de mettre en place une plateforme numérique permettant de faciliter le contact entre leur agence et les porteurs de projets (*point 2.1.4*). Ce projet, dont un premier document est disponible, sera réalisé avec l'appui de la Banque mondiale. Il a par la suite informé que Djibouti s'est classé 4^{ème} position lors d'un concours de meilleurs plans d'affaires qui s'est tenu en Arabie Saoudite. Le représentant de l'ANPI a en dernier lieu souligné leur manque de moyens humains suffisants pour le suivi des entreprises.

Le Chef de service de la Géologie et Exploration, **M. Djama Robleh**, a ensuite pris la parole et s'est prononcé sur le *point 4.1.2* qui concerne le renforcement de la recherche géologique. Celui-ci a informé les participants que des études sur les potentialités des régions en ressources géologiques sont actuellement en gestation dans leur département.

M. Aden Hyd, Chef de service de l'Exploration Pétrolier est intervenu par la suite et a complété les déclarations de son collègue. Il a expliqué que les explorations concernent les substances non-métalliques qui sont, selon lui, en abondance en République de Djibouti. Ces études en cours seront répertoriées dans un document pour présenter à toute personne (société) souhaitant se lancer dans l'exploitation des ressources identifiées. Néanmoins, jusqu'à présent aucune société ne s'est montrée intéressée pour les sites déjà identifiés.

Le Directeur de l'Industrie P.I, **M. Abdourahman Youssouf**, a pour sa part noté que sa direction a élaboré une Stratégie nationale pour le développement de l'industrie (SNDI). Néanmoins, cette stratégie n'a pas encore été adoptée en Conseil des Ministres. Par ailleurs, il a déclaré qu'ils reçoivent souvent des doléances des petites industries qui souhaitent avoir des réductions des coûts de l'électricité, avant d'expliquer que sa

direction effectue des suivis des industries d'Ali Sabieh, dont certains sont actuellement dans des situations difficiles (*point 4.1.6*).

M. Abdourahman Youssouf a annoncé que la direction de l'industrie envisage de faire un inventaire des ressources naturelles en république de Djibouti.

En fin de son intervention, le Directeur de l'industrie P.I a mis au courant des participants qu'une mission indienne a récemment séjourné à Djibouti dans le but de créer des parcs industriels.

M. Said Guelleh, Sous directeur de gestion à la direction des Impôts a fait observer que l'Hôtel des impôts a mis en place des mesures incitatives pour les entrepreneurs à travers un décret présidentiel. Il a noté que la direction envisage un allègement du coût de la fiscalité pour les entreprises.

Par ailleurs, le responsable a signalé que l'Hôtel des impôts a déjà envisagé de mettre en place des antennes dans les différentes régions de l'intérieur. A ce sujet, il a expliqué que les mesures incitatives dans les régions ont largement discuté lors des assises nationales de la fiscalité de mai dernier. M. Said Guelleh, au terme de son allocution, a déploré la faiblesse de durée de vie des PME à Djibouti. Il a donc recommandé de mettre en place un programme de suivi des entreprises naissantes en vue d'assurer davantage leur pérennité.

Le responsable de projets et planification de l'ODPIC, **M. Abdourahman Hassan**, a indiqué que leur institution travaille depuis deux (2) mois sur un projet ayant pour objet la sensibilisation des femmes sur les avantages de la formalisation. Ce projet, étant en phase introductive, a pour but d'augmenter de 50% la représentativité des femmes dans l'entreprenariat.

M. Aboubaker Hassan Ali, Secrétaire Général du MESUR, a ensuite pris la parole pour se prononcer sur le *point 2.1.1* relatif à l'introduction des modules de formation en entreprenariat dans les programmes de tous les enseignements. Il a déclaré que la seule faculté qui répond actuellement à l'enseignement de l'entreprenariat constitue la faculté de l'ingénierie. En effet, cette faculté avait pour objectif initial de créer des emplois a-t-il souligné. Le SG du ministère en charge de l'enseignement supérieur a par la suite annoncé l'ouverture prochaine d'une école de commerce (modèle ESE) accessible par concours.

Dans son allocution, M. Abdoubaker Hassan a appelé l'attention sur le souci de sélectionner les 200 jeunes promoteurs prévu dans le *point 2.1.2*. Il a rajouté que cette activités restent techniquement possible, mais qu'il est nécessaire de définir au préalable les profils souhaités. Le responsable a terminé son intervention en affirmant que la future école de commerce pourrait prévoir ces modules dans leurs programmes de formations.

Un bref débat s'en est suivi sur les *points 2.1.4 et 4.1.2* qui concernent l'organisation d'un concours national annuel de plan d'affaires innovants de création de PME/PMI et le renforcement de la recherche géologique.

En fin de séance, le Coordinateur de la PNA, **M. Ali Mohamed Kamil**, a profité de l'occasion pour donner une information aux participants. Il a en effet annoncé que la BAD (Banque Africaine de Développement) a accepté de financer à hauteur trente (30) millions de dollars les programmes de cette UGP qui concernera l'accompagnement et le financement des PME/PMI. Cette initiative de la BAD appelé « Souk Tanmiya » a été déjà conduite en Tunisie. Dans ce cadre, des concours seront organisé pour l'identification et le financement de meilleurs projets.

Enfin, pour la question de la prochaine réunion, les participants ont proposé au responsable de l'UGP de retenir une date après concertations avec chacune des institutions et départements membres de l'UGP.

Sur ce, la séance fut levée à 10h.

Rapporteur

Osman Abdi Ali

Ministère Délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances chargé du Commerce, des PME, des PMS, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation

Réunion du travail sur la mise en œuvre du programme N°3 de la Politique Nationale de l'Emploi

Djibouti, le 3 Septembre 2015

Nom	Institution / Organisme	Fonction	Tél.	E-mail	Emargement
M. HIBA AHMED	MDC	D PME/FA	77 81 27 33	djimbiba@yahoo.fr	
M. OSMAN ABDI	MDC	Chf de Service PNE/PM	77 82 56 44	osmanabdi@yahoo.fr	
Said Guellah Dahan	Direction des impôts	Sous-directeur de gestion	77 86 52 95	saidguellah@yahoo.fr	
ALI HOUMED ABOUBAKER	ANPZ	Chf de Service Etudes	77 82 04 65	houmed.aboubaker@yahoo.fr	
Ali Mohamed Kamil	MTRA / PNE	Coordinateur PNE	77 81 29 68	alimohamedkamil@yahoo.fr	
Abdelwahman Yousof	Direction Industrielle PNE	Chf de Service	77 83 18 84	ay.aboubaker@gmail.com	
Abdourachman Hassan Houssein	ODPIC	Responsable Projet de Planification	77 12 28 55	abdoulhassan@hotmail.com	
Abdourachman Nohoud	Direction des PNE	cadre	77 61 82 09	abdourachman.nohoud@yahoo.fr	
Djams Robleh Djams	Ministère de l'énergie chargé des Ressources	Chf de services de la géologie et exploitation	77 76 98 76	jamdjams@hotmail.com	
ADEN HYD ISMAEL	NERN	Chf de Service de l'exploration pétrolière	77 70 67 99	aden.hyd@gmail.com	
OMAR RAMAD HAN GHATH	ODPIC	Chf de Service Régistre Commerce	77 81 72 84	Omar.assouh@hotmail.com	
Aboubaker Hassan Ali	TELENSUR	SG	77 81 37 39	aboubakerh@yahoo.com	